

ANNEXE "B"

**ALLOCUTION DE L'HONORABLE CHRISTINE STEWART,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT - AMÉRIQUE LATINE ET AFRIQUE**

J'ai le grand plaisir de déclarer ouverte cette assemblée d'experts distingués, venus discuter d'un sujet qui nous préoccupe éminemment, nous les canadiens : l'avenir du Conseil de sécurité de l'ONU. Votre séminaire a lieu à un moment opportun, car le débat général de l'Assemblée générale s'entame lundi prochain et les questions dont vous allez discuter aujourd'hui retiendront l'attention des dirigeants et des ministres qui se réuniront alors à New York.

L'ONU traverse depuis quelque temps des moments difficiles, mais il ne faut pas minimiser les grands progrès réalisés par l'organisation depuis la fin de la guerre froide. Je pense à ses efforts de promotion de la paix et de la démocratie dans des pays aussi divers que la Namibie, le Mozambique, Haïti et le Salvador. N'oublions pas aussi les avancées notables que la propagation de la démocratie par l'ONU a fait faire au respect des droits de l'homme dans le monde. Enfin, le travail impressionnant réalisé par maintes institutions de l'ONU contre la maladie et en faveur de l'alphabétisation, du rôle économique des femmes, des nouvelles techniques agricoles et de la sûreté nucléaire devrait être une source de fierté pour nous tous.

Toutefois, l'organe le plus important de l'Organisation, le Conseil de sécurité, est en difficulté. Le rôle du Conseil en matière de prévention et de médiation semble s'être atrophié en même temps que la crise financière paralysant l'ONU a démoralisé l'Organisation elle-même, ses partisans et son personnel. La crise financière chronique de l'ONU est parfaitement réglable. Les sommes requises sont modestes, mais nous savons tous que le refus de certains de payer leurs contributions illustre surtout leur profonde animosité envers l'institution. Plus grave, après les récents échecs en Somalie, au Rwanda et en Bosnie où il a fallu faire appel à la force, le Conseil semble avoir perdu sa volonté de s'attaquer à de nouvelles crises d'une façon significative. Il est important de tirer des enseignements de nos échecs, mais il ne faut pas pour autant qu'ils nous paralysent. L'hésitation récente du Conseil à agir pour appuyer les États africains désireux de régler la crise au Burundi nous couvre tous de honte. Mais en même temps, l'époque où des dizaines de milliers de soldats pouvaient être envoyés pour régler des conflits civils dans des continents lointains, comme le suggère M. Boutros-Ghali, est nettement révolue. Nous devons élaborer de nouvelles façons d'aborder ces problèmes tout en appuyant les initiatives régionales.

Je voudrais maintenant mentionner plusieurs des points qui me préoccupent particulièrement. Le premier concerne l'endurance de l'ONU. La plupart des conflits essentiellement internes que le Conseil a tenté de résoudre au cours des dernières années exigent que la communauté internationale prenne un engagement à long terme à l'égard de la consolidation de la paix. Les « scénarios de départ prématurés » des missions de l'ONU peuvent être attrayants pour les militaires et d'autres planificateurs, mais ils